

# CASC

CANADIAN ASSOCIATION FOR  
STUDIES IN CO-OPERATION

# ACÉC

L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR  
LES ÉTUDES SUR LA COOPÉRATION

## NOUVELLES DE L'ACÉC

Bienvenue au numéro du printemps 2010 du Bulletin de l'ACÉC! Dans ce numéro, vous trouverez un rapport du conseil d'administration, de l'information sur le congrès de l'ACÉC, et des nouvelles de nos membres.

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

#### **Élections au conseil d'administration** ♦

Les mandats de deux administrateur et de deux administratrices siégeant actuellement au C.A. de l'ACÉC, soit ceux de Tanya Gracie, Luc Thériault, Robin Puga et Catherine Leviten-Reid, se terminent à l'assemblée générale de 2010. Trois de ces personnes souhaitent se présenter pour un second mandat. Cependant, tout membre en règle de l'ACÉC peut se présenter au C.A. Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'A.G., mais désirez briguer un siège, veuillez communiquer avec nous. Vous devrez nous remettre une courte biographie pour faire circuler lors de l'A.G. Vous devrez aussi remplir un formulaire d'adhésion pour 2010-2011 et payer votre cotisation pour l'année qui vient. Si vous désirez vous présenter au C.A., mais souhaitez savoir combien de temps il faut consacrer en tant qu'administrateur de l'ACÉC, n'hésitez pas à écrire à Luc Thériault au [luct@unb.ca](mailto:luct@unb.ca).

**Sondage des membres** ♦ Au printemps, nous avons effectué un sondage électronique auprès de nos membres pour évaluer la valeur de nos services et pour obtenir leurs commentaires

sur des orientations futures possibles. Merci à tous ceux et celles qui ont participé — 50% de nos membres ont répondu à l'appel. Voici quelques résultats notables :

- Les membres ont exprimé un niveau de satisfaction élevée à l'endroit des services offerts par l'ACÉC, comme le bulletin de l'association et les ateliers, le banquet et les conférences lors du congrès annuel. On nous a dit qu'il fallait améliorer la qualité et l'accessibilité du site web de l'ACÉC.
- Pour les congrès à venir, les répondants nous ont suggéré des moyens d'augmenter le nombre de participantes et de participants, de favoriser la participation plus active des jeunes chercheurs/chercheuses et étudiants/étudiantes aux ateliers et d'accroître les interactions avec des collègues de l'étranger et du Québec.
- D'autres formes de communication pourraient être explorées, notamment un site web plus interactif permettant les réseaux sociaux (soit directement dans le site ou par un lien vers un autre site) et le visionnement de vidéos. On nous a suggéré de publier certains travaux sélectionnés lorsque possible et de favoriser le mentorat au congrès entre membres chevronnés de l'ACÉC et nouveaux membres.

- À propos de notre relation soutenue avec l'ARES, 90% des répondants ont indiqué que l'ACÉC et l'ARES devraient demeurer des organisations distinctes, mais continuer à collaborer étroitement. Présentement, les répondants reconnaissent qu'il y a des chevauchements de membres, mais croient fermement que le point de vue « coopératif » de l'ACÉC est important et devrait demeurer un champ d'études distinct.
- Selon les répondants, l'ACÉC devrait explorer de nouveaux partenariats ou renforcer ceux qui existent déjà avec les organisations suivantes : CIRIEC-Canada, CIRIEC-Europe, le comité de recherche de l'ACI, l'Association of Co-operative Educators et l'Association des coopératives du Canada.
- Lorsqu'on leur a demandé de prioriser les services de l'ACÉC pour l'avenir, les répondants ont indiqué qu'ils accordaient beaucoup d'importance au congrès annuel, au soutien des jeunes chercheurs et chercheuses universitaires et aux possibilités d'échange entre chercheurs, mais également entre chercheurs et praticiens.
- En ce qui concerne les rôles futurs de l'ACÉC, les répondants sont conscients de la quantité de travail proposé aux bénévoles et que les types et la variété de services et d'activités qu'offrira l'ACÉC dépendront des ressources et de l'intérêt des membres. Les relations et les partenariats internationaux sont vus comme une activité importante pour l'avenir. Le soutien et le développement de jeunes chercheurs et chercheuses et les efforts soutenus pour attirer de nouveaux membres font également partie des dossiers importants.

Parmi les personnes qui ont participé au sondage, vingt-quatre étaient affiliées au milieu universitaire, deux au gouvernement et cinq à un organisme communautaire. Huit personnes ont coché la catégorie « autres », regroupant les associations de membres jusqu'aux consultants indépendants. Parmi les personnes affiliées au

milieu universitaire, trois étaient des étudiants ou étudiantes et les autres étaient membres du corps enseignant ou du personnel. La durée de l'implication des répondants dans l'ACÉC variait grandement, soit de 1 à 3 ans, de 10 à 12 ans et certaines personnes étaient impliquées dans l'organisation depuis 25 à 30 ans.

Le conseil d'administration désire remercier Tanya Gracie pour tout son travail entourant la réalisation du sondage en ligne, pour son rapport des résultats remis au C.A. et pour la préparation de la synthèse des résultats pour notre bulletin. Les résultats complets seront présentés à l'A.G. en juin.

**Prix d'excellence de l'ACÉC** ♦ Cette année, les membres du C.A. de l'ACÉC vous invitent à soumettre les noms de candidates et de candidats pour le Prix d'excellence 2010 de l'ACÉC. Ce prix souligne le leadership et la contribution exceptionnelle d'une personne au domaine des études sur la coopération, son mentorat auprès d'étudiants et d'étudiantes et d'autres personnes afin de faciliter leur compréhension des rouages complexes des coopératives, ainsi que son appui soutenu à l'ACÉC.

L'ACÉC reconnaît qu'il existe en son sein beaucoup de chefs de file qui ont contribué à divers égards par leurs recherches sur le modèle coopératif au rayonnement des coopératives et des études sur la coopération. Le thème du congrès cette année « Développer la conscience communautaire par la recherche sur la coopération » reconnaît la précieuse contribution de la recherche à la croissance et l'épanouissement du secteur coopératif et le lien important entre la théorie et la pratique. Le Prix d'excellence est une façon de souligner le rôle important que peuvent jouer les chercheurs et chercheuses en s'attaquant aux défis concrets des coopérants, en documentant leur réflexion et en chroniquant la croissance dynamique du mouvement.

Dans le passé, les personnes suivantes ont reçu

le Prix d'excellence de l'ACÉC : Alain Roy, Jack Quarter, Ian MacPherson, Lou Hammond Ketilson, et Leslie Brown.

La date butoir pour les mises en nomination est le 23 avril 2010. Veuillez nous transmettre par courriel le nom de vos candidats ou candidates et énoncer brièvement les raisons qui vous incitent à proposer son nom. Le prix sera remis au congrès de l'ACÉC en juin prochain. Adressez vos courriels à Joy Emmanuel à [joye@telus.net](mailto:joye@telus.net).

**Bourses de l'ACÉC** ♦ L'an dernier, le C.A. de l'ACÉC a offert aux récipiendaires des bourses de l'ACÉC une année d'adhésion à l'organisme et l'inscription gratuite au congrès 2010 de l'ACÉC. Nous sommes heureux d'annoncer que les quatre boursiers et boursières vont faire une présentation au congrès, cette année, à Montréal!

**Amendements à nos statuts et règlements** ♦ L'an dernier, nous avons proposé de réserver un siège permanent au conseil d'administration de l'ACÉC au représentant ou la représentante de l'organisation qui héberge notre secrétariat. Cet administrateur devait également agir à titre de secrétaire-trésorier. Cette motion fut débattue et rejetée lors de l'A.G. de 2009. Cette année, nous souhaitons faire la proposition suivante : si personne de l'organisation hébergeant notre secrétariat ne siège au conseil d'administration de l'ACÉC, un poste d'office serait réservé au représentant ou à la représentante de cette organisation. Cette personne, à titre de membre du C.A. ou de membre d'office, servirait à titre de secrétaire-trésorier. Par conséquent, nous proposons que l'article 5.1 soit modifié pour se lire comme suit : « Le conseil d'administration de l'ACÉC compte sept postes. Tous sont élus par l'assemblée des membres de l'ACÉC. Si, une année donnée, personne de l'organisation hébergeant le secrétariat de l'ACÉC n'est élu au conseil d'administration, cette organisation désignera un représentant pour y occuper un poste d'office. La personne représentant l'organisation hébergeant le secrétariat de l'ACÉC agira à titre de secrétaire-trésorier ».

Le deuxième amendement proposé porte sur la catégorie de membre organisationnel. Les organisations peuvent devenir membre de l'ACÉC, mais nos règlements ne précisent pas le nombre maximum de personnes au sein de l'organisation obtenant la qualité de membre. Nous proposons donc d'ajouter le texte suivant à l'article 3.5 : « Cette catégorie de membre comprend au maximum trois personnes provenant de ladite organisation ». Cet amendement a été proposé à l'assemblée générale de l'an dernier, mais il fut également rejeté. Cela étant, le conseil d'administration souhaite le soumettre à nouveau aux membres aux fins de discussion et d'approbation.

### **Documenter l'histoire de l'ACÉC** ♦

Voici un rapport de Jorge Sousa entourant cette initiative :

« Nous avons examiné toute la documentation accessible par le biais du Centre d'études sur la coopération et nous avons trouvé des brins d'histoire à partager avec les membres. Par contre, le démarrage des entrevues s'est avéré difficile. Nous avons fait face à diverses difficultés comme les horaires chargés des gens, joindre d'anciens membres et les problèmes habituels de suivi. Mais, je suis heureux de vous annoncer qu'actuellement les entrevues se déroulent rondement; nous espérons en avoir achevé une dizaine d'ici la fin de juin. Notre but était de rejoindre d'abord des personnes qui ne sont plus impliquées dans l'ACÉC mais qui avaient été actives dans le passé. Maintenant, nous voici à l'étape des membres plus actifs. Ainsi, si vous recevez un appel ou un courriel, nous vous demandons de participer, car vos réflexions seront inestimables. En ce qui concerne la présentation de nos résultats aux membres, après en avoir discuté avec Catherine, nous avons convenu de le faire l'an prochain. Vous aurez donc plus de temps pour participer. Alors, ne vous étonnez pas si, lors du congrès, Deb ou moi-même vous approchons pour vous poser des questions sur vos expériences en tant que membre de l'ACÉC. Comme toujours, la participation est libre. Si

vous avez des questions, suggestions ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi, Jorge Sousa, à [sousa@ualberta.ca](mailto:sousa@ualberta.ca) ».

## NOUVELLES DU CONGRÈS

---

**Sommaires** ♦ Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons reçu quarante soumissions pour le congrès de l'ACÉC. L'an dernier, nous en avons reçu quarante-quatre.

**Faits saillants** ♦ Cette année, le discours principal sera prononcé par Michel Lafleur de l'Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). Notre activité Vins-Fromages aura lieu en soirée le 1er juin et sera organisée conjointement avec le Réseau étudiant en économie sociale. Le 3 juin, des séances conjointes se dérouleront avec l'ARES et CIRIEC-Canada, et le banquet en soirée sera organisé conjointement avec l'ARES.

La conférencière au banquet sera Hélène Simard, présidente-directrice générale du Conseil de la coopération et de la mutualité du Québec. Bien sûr, notre assemblée générale est une activité majeure du congrès. Pour le moment, on prévoit sa tenue l'après-midi du 3 juin.

**Financement** ♦ Nous disposons de fonds limités pour aider à couvrir les frais de voyage pour le congrès. Nous maintenons notre tradition de soutenir financièrement les étudiantes et les étudiants quoique, les fonds cette année sont relativement modestes. Si vous êtes un étudiant ou une étudiante, que vous faites une présentation à notre congrès et que vous avez besoin d'aide financière, veuillez écrire à [catherine.levitenreid@usask.ca](mailto:catherine.levitenreid@usask.ca). Elle discutera avec vous du soutien qu'on peut vous offrir.

**Inscription** ♦ Vous pouvez vous inscrire au congrès en vous rendant sur le site web du congrès [www.congress2010.ca](http://www.congress2010.ca). Vous y trouverez des

renseignements sur l'hébergement à Montréal et sur les moyens de transport pour vous y rendre.

## NOUVELLES DE NOS MEMBRES

---

### **Nouvelle aide financière de l'ARUC et du CRSH pour la recherche sur la coopération**

♦ En partenariat avec quatre universités canadiennes, la CCA a reçu une subvention d'un million de dollars sur cinq ans pour effectuer de la recherche sur les retombées sociales, économiques et environnementales des coopératives.

Le programme de l'ARUC du CRSH soutient la création d'alliances entre des organismes communautaires et des établissements d'enseignement postsecondaire pour favoriser la recherche innovatrice, la formation et la création de nouvelles connaissances dans des domaines importants pour le développement social, culturel ou économique du Canada. John Anderson, directeur des affaires gouvernementales et de la politique publique pour la CCA et chercheur principal volet coopération du projet de recherche, a souligné le rôle important du secteur coopératif canadien auprès des collectivités canadiennes pour les aider à surmonter des défis sociaux, économiques et environnementaux. Or, toute l'ampleur de ce rôle n'a pas été quantifiée. « Les intervenants du secteur coopératif savent bien que ces entreprises ont des effets d'une portée considérable pour leurs membres et pour les collectivités servies, mais la véritable valeur d'une entreprise coopérative n'est pas bien comprise », soutient-il. « Cette recherche examinera l'impact global des coopératives sur le tissu social, économique et environnemental du Canada et démontrera leur valeur pour les collectivités canadiennes ».

Sonja Novkovic, professeure d'économie à l'Université Saint Mary's et chercheuse universitaire principale pour ce projet de recherche, a expliqué que l'équipe de recherche de l'ARUC créera un réseau national et régional de groupes de recherche pour élaborer des outils de mesures

et des sujets de recherche. Parmi les sujets examinés, il y aura notamment la dimension « coopérative » et sa différence en ce qui concerne la responsabilité sociale et la reddition de comptes, l'impact de la participation des membres et des employés sur le rendement d'une coopérative et le rôle des caisses d'épargne et de crédit dans la production de la richesse. D'autres sujets porteront sur l'infrastructure nécessaire pour soutenir le développement coopératif, les façons de reproduire des initiatives de coopération innovatrices et les réponses de type coopératif pour pallier les échecs du marché.

**Socialisme coopératif** ♦ John Courtneidge, membre de l'ACÉC, publiait récemment dans le

*CCPA Monitor* une série d'articles sur le socialisme coopératif. Il y présente « des idées, du matériel et des suggestions qui permettront d'aménager un sentier pacifique pour se sortir du fouillis insoutenable et agressant appelé capitalisme ». Plus précisément, M. Courtneidge y définit le capitalisme, y fait valoir qu'il faut véritablement se concentrer sur la « cogérance » des ressources et y propose un plan d'action en sept points pour créer un monde meilleur. Ce plan d'action comprend la conversion d'entreprises à but lucratif en coopératives de travailleurs et de travailleuses et la création de banques communautaires. Pour joindre John et obtenir de l'information ou une copie de ses articles, écrivez à [john@courtneidgeassociates.com](mailto:john@courtneidgeassociates.com).



Luc Thériault, membre du C.A. de l'ACÉC, devant le Rochdale Pioneers Museum à l'été 2009.

Merci au Jocelyne Tougas pour la traduction  
du numéro du printemps 2010 du bulletin de l'ACÉC!

◆ **Date de tombée du prochain bulletin** ◆

Le bulletin de l'ACÉC est publié deux fois par année.  
La prochaine date de tombée est le 15 octobre 2010.  
On peut faire parvenir des articles à [casc.acec@usask.ca](mailto:casc.acec@usask.ca)

## Nouvelles de l'Acéc

